

FORMATION DU PERMIS B :

L'atelier installation est réalisé en première séance de conduite afin de faire prendre contact avec le véhicule le plus tôt possible dans la formation

Les principaux aspects mécaniques du véhicule sont travaillés ensuite:

- Rappel sur l'installation au poste de conduite
- Explications sur l'importance du regard
- Mise en place des contrôles rétroviseurs intérieur et extérieur
- Déplacement du véhicule, l'élève ayant uniquement le volant, les rétros et les clignotants
- Mise en place de la manipulation du volant et de l'importance de garder sa voie en tournant
- Départ/arrêt
- La position des pieds sur les pédales
- Le passage de la 2eme
- Le passage de la 3eme et le rétrogradage
- Le pied sur le frein en tournant
- Le passage de la 4eme et de la 5eme
- Les contrôles angles morts
- La chaîne cinématique, le point de patinage et le démarrage en cote avec et sans frein à main
- Le point de patinage sur les manœuvres
- La marche arrière en ligne droite
- Le demi-tour
- La marche arrière en courbe

La réussite ou non d'un exercice est mise en place sous forme d'un jeu : « le jeu des 3 essais », permettant à l'apprenant de s'autoévaluer et de mieux apprécier sa progression

La deuxième phase de l'apprentissage s'effectue au niveau du rappel des connaissances du code de la route et de son utilisation en situations réelles. En générale les ateliers indices et étape 4 sont effectués durant cette période. Nous travaillons aussi :

- Le franchissement des intersections priorité à droite
- La reprise en 1ere pour les intersections difficiles
- La recherche de la signalisation

- Le placement sur la chaussée (sens unique, voie prioritaire, carrefour à sens giratoire)
- Le franchissement des intersections (feu vert, stop, céder le passage)
- La bataille avec et sans véhicule
- Le créneau-droit
- La leçon spécifique liée au travail sur la recherche des indices utiles
- Les voies d'insertion et de décélération
- Les voies de stockage
- L'arrêt de précision
- L'épi en avant et en arrière
- Le créneau gauche
-

A l'approche du passage à l'examen pratique du permis de conduire est effectué l'atelier - vérifications.

Une fois tous les aspects de la formation abordés l'enseignant travail avec son élève jusqu'à l'acquisition de compétences validées via un examen blanc réalisé en condition d'examen et du point de départ de celui-ci. La réussite de cet examen entraîne la programmation de la date de passage au permis de conduire. Si le résultat est négatif l'élève retravaille ses compétences jusqu'à l'obtention de meilleurs résultats.

PARCOURS DE FORMATION CHEZ KLAP CONDUITE

Formation au permis en boîte manuelle ou boîte automatique:

Le parcours de formation d'un candidat au permis B, B78, en conduite accompagnée ou supervisée se déroule ainsi :

- Prise de renseignements auprès du secrétariat
- Evaluation de départ sur rdv réalisée sur tablette avant l'inscription
- Si inscription, transmission du matériel de travail (livre de code, accès internet Prépacode, cours en ligne Fast code).
- L'élève travail son code à domicile ou dans l'auto-école en individuel ou en salle en groupe sur rdv
- Quand le niveau acquis est acceptable : prise de sa date d'examen de code au bureau auprès des secrétaires.
- Une fois le code obtenu planification du 1er atelier et de ses leçons de conduite.
- Planification des autres ateliers durant sa formation en fonction de son évolution.
- Etant presque au niveau du passage du permis, il est pratiqué un examen blanc.
- Si l'examen blanc est réussi mise en place de la date d'examen.
- Si négatif mise en place d'un complément de formation en vue de l'examen.
- Passage de l'examen.
- L'élève réussi son examen l'auto-école procède avec l'élève au déclenchement de la fabrication de son permis de conduire
- Si l'élève échoue à l'examen, il repositionne des heures pour revoir ses difficultés et atteindre un niveau suffisant avant un repassage d'examen.